Compte rendu de la réunion plénière
de la Commission Intercommunale d'Accessibilité de la MEL
du 28 novembre 2023

Celle-ci est présidée par Sébastien Leprêtre

1) Démarches administratives pour l'habitat
   Celles-ci vont en grande partie utiliser la méthode du Facile à Lire et à Comprendre (FALC)
   La référence à ce point s'apppuie sur le programme local de l'habitat 3 de la MEL qui prévoit 43400 logements neufs et 57 000 rénovés entre 2022 et 2028.
   Un budget annuel de 100 millions d'euros est alloué pour atteindre cet objectif.
   Une boîte à outils des documents relatifs aux logements sociaux et spécifiques, va être mis en place ainsi qu'un fonds de solidarité logement (travail fait avec la mairie de Lambersart).
   Le but est de supprimer le maximum de support papier.
   Les Papillons blancs sont aussi intervenus dans la boucle et le FALC a été enrichi par des pictogrammes.
   Dans la concrétisation de ce projet, la MEL s'est appuyée sur l'ESAT – Groupe Malecot de Fives.

2) Point sur la coupe du Monde de rugby
   Il y a eu 46500 personnes qui sont allées au stade et 710000 personnes ont profité de cet événement pour faire du tourisme dans la MEL ;
   Seules, 3 personnes ont utilisé les services d'Handipole pour participer à cette manifestation.
   A la question que j'avais posée en réunion plénière du 2 juillet 2021 sur la participation de la MEL via la commission intercommunale d'accessibilité (CIA), le président de la CIA a r épondu que les discussions avec le COS (Comité d'Organisation des jeux Olympiques et paraolympiques) étaient très difficiles, car c'était une structure très centralisée et jacobine.
   Son propos ne reflètait absolument pas la réalité puisque 52 rencontres de basket ball et de handball se joueront dans le périmètre de la MEL.
   Le calendrier des épreuves dans notre métropole est déjà rendu public.
   Je n'ajouterai pas de commentaire supplémentaire, sauf à dire que je lui ai précisé mon total désaccord sur ses informations et son positionnement.

3) Bilan Handipole 2022/partie 2023
   Nous avons eu droit à beaucoup de statistiques tendant à penser que l'activité d'Handipole relève plutôt de la forte satisfaction que l'inverse.
   96 % des activités auraient lieu du lundi au vendredi et aux heures de pointe.
   184 000 prestations ont été retenues mais seulement 133 000 ont été réalisées, soit 51000 annulations ou 28 % de l'ensemble.
   Le système de prélèvement automatique atteint à ce jour 72 % des parcours à payer.
   La distance moyenne d'une course s'allonge, passant de 17 à 21 km.
   Handipole s'efforce de regrouper ses prestations.
   Son parc automobile est toujours de 40 véhicules, 10 fonctionnent au gaz et les 30 autres au gasoil.
   Il est, selon Handipole, impossible d'utiliser les voitures électriques ou hybrides car elle ne permettraient pas suffisamment d'autonomie, au regard des distances à parcourir.
   Une enquête de qualité a été menée, 600 clients ont été sondés par téléphone, soit 49 % d'hommes et 51 % de femmes.
   La réservation est satisfaisante à hauteur de 98 %.
   Le même pourcentage apprécie l'état général du véhicule emprunté.
   Un rappel : les services d'Handipole ouvrent à 6 heures le matin.

4) ADAP (Agenda D'Accessibilité Programmée)
Conformément à la loi du 11 février 2005, tous les établissements recevant du public (ERP) doivent être accessibles aux personnes handicapées.
Un délai de 10 ans avait été retenu par le législateur pour cette mise en conformité soit au plus tard en 2015.
Mais le Parlement s'est arrogé un délai supplémentaire de 9 ans, ce qui veut dire, sauf nouvelle prorogation votée par nos élus, 2024 serait l'année, où nous aurons réalisé la plénitude de la loi du 11 février 2005.
Pour la MEL, le taux de réalisation est de 83 %.
12 ERP sont en cours d'aménagement, 1 site est non conforme, c'est celui des gens du voyage ??
2 millions et demi d'euros ont été investis au cours du dernier exercice, pour atteindre ce pourcentage.
Les gares se situant dans le périmètre de la MEL ne sont pas aux normes mais ce ne serait pas de son ressort.
On nous renvoie vers la SNCF, alors que ce serait plutôt la Région qui serait en responsabilité.
Le bilan final et son estimation financière seront soumis au Préfet en 2025.

5) Le PAV ou Point d'Apport Volontaire sur le tri (verre)
488 PAV ont été déployés sur le territoire de la métropole.
2500 tonnes de verre ont été récupérées.
Des initiatives locales ont été prises pour faciliter la vie des personnes âgées et/ou handicapées qui rencontreraient des difficultés.
Référence a été faite à la solidarité :
. des associations faisant du portage de repas
. du voisinage
Les aides ménagères n'ont pas été citées, mais qu'en est-il ??
J'ai mis en avant l'utilisation des listes « canicule et covid » détenues par les CCAS pour avoir une attention particulière sur les publics fragiles.

6) Notre début de calendrier de travail 2024
. 11 janvier 2024 – le musée de Fromelles
. durant le 1er trimestre 2024, la collecte des déchets ménagers et plus particulièrement le compost
. le thème Atelier n'a pas encore été retenu. Il se fera en juin.

Christian BARAZUTTI
Mandaté par l'UTR CFDT